

La privatisation de la Poste en Conseil des Ministres

Exprimons notre opposition !!!

■ Le projet de loi sur le changement de statut de La Poste est passé en Conseil des Ministres, ce mercredi 29 juillet ■ Face à l'obstination du gouvernement, SUD PTT réaffirme sa volonté de tout mettre en oeuvre pour faire échec à la privatisation de La Poste.

Les mensonges continuent

Avant même le conseil des ministres, Christian Estrosi continue les mensonges en affirmant que le changement de statut est une obligation. Encore une fois, le gouvernement veut nous faire croire à la fatalité, alors qu'il n'en est rien. Il n'y a aucune obligation de changement de statut de La Poste. Dire le contraire relève du mensonge pur et simple.

100 % public, c'est faux !

Le gouvernement et la direction de La Poste affirment que La Poste restera 100% publique. Mais des sociétés contrôlées seulement à 50% par l'Etat pourront être présentes au capital de La Poste. Les intérêts privés influenceront sur la stratégie de La Poste. Comme pour France Télécom ou GDF-Suez, ce ne sera qu'une première étape vers la privatisation totale.

Les missions de service public ne sont pas garanties

Le ministre a beau assurer le contraire dans la presse, l'Etat ne couvre pas le surcoût des missions de service public. L'Etat doit le compenser. Le projet de loi n'apporte rien en terme de garanties sur ce sujet.

Privatisation, les postier-es en feront les frais

Rentabilité oblige, les suppressions d'emplois se multiplieront, les fermetures de bureaux de poste s'accroîtront encore. Conséquence : encore plus de réorganisation, de "mesures d'économies" inacceptables, de surcharge de travail, de pressions managériales, de reclassements difficiles.

C'est aux populations et aux postier-es de décider !

C'est la population qui doit décider, pas seulement le gouvernement. SUD, FO et CGT avec des dizaines d'associations, d'élus et de partis politiques réclament un référendum.

Face au refus du gouvernement d'organiser un référendum, la population doit pouvoir exprimer son refus du changement de statut de La Poste par le biais d'une consultation populaire. Les postier-es devront également s'y investir et se mobiliser en septembre dans une grève massive contre la privatisation.

En septembre, mobilisons-nous dans la grève

Le 03 Octobre, exprimons-nous dans toute la France lors de la consultation populaire.



FÉDÉRATION des activités postales
et de télécommunications

25/27 Rue des envierges
tel 01 44 62 12 00 : fax 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr <http://www.sudptt.org>